

# Médias

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **32 (1995)**

Heft 1214

PDF erstellt am: **15.05.2024**

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Le jardin secret de Roger-Virgile Geiser

(cog) En 1993, dans ses locaux de l'Elysée, l'Ecole cantonale d'art de Lausanne rendait hommage à son ancien professeur, au calligraphe au trait sûr, au graphiste aux images équilibrées, aux sigles qui vous parlent d'emblée. Roger-Virgile était heureux. Avec le regard clair de celui qui peut saisir les choses visibles et invisibles pour les offrir à notre lecture.

Quelques mois après sa disparition, c'est un autre Roger-Virgile que l'on retrouve à l'Atelier-galerie de Saint-Légier\*. Le dessinateur, le peintre, l'aquarelliste surtout. Les traits sont là, tout aussi rigoureux. Les formes, tout aussi ordonnées. Mais avec l'éclat des couleurs lumineuses ou le mystère de celles qu'il a voulues plus tourmentées ou simplement plus intérieures. Avec la complicité de nombreux amis qui ont prêté leurs acquisitions, sa femme Jacqueline a rassemblé près d'une centaine d'œuvres, principalement des années 80 et 90, sans oublier quelques belles incursions dans des époques antérieures. Tout le rayonnement d'une vie à la recherche de la clarté du tracé et des formes. ■

\*Ch. de Chamoyron 7, 1806 St-Légier, jusqu'au 5 juin. Ouvert tous les jours y compris les dimanches de 14 à 19h.

●●●

pure et simple. Ainsi Berne prévoit de prélever une taxe de 2 francs par quintal de mazout extra-léger dont la teneur en soufre dépasse 0,1%, alors que la limite à ne pas dépasser est fixée à 0,2% et que la teneur moyenne sur le marché se montait à 0,14% en 1993. Ainsi en a décidé l'été passé le Conseil des Etats pour éviter qu'un abaissement impératif et brutal ne conduise à des difficultés d'approvisionnement.

La raffinerie de Cressier (Shell) et celle de Collombey, prévoyant cette évolution, ont procédé à des investissements importants pour pouvoir livrer du mazout de cette qualité. Par contre, les marques qui ne produisent pas en Suisse (notamment Esso et BP), ont décidé de ne pas jouer le jeu et de convaincre les députés de la chambre basse de ne pas suivre leurs collègues du Conseil des Etats. Déjà la commission du Conseil national a imaginé une clause selon laquelle la taxe est supprimée dès que le mazout à 0,1% représente 75% du marché. Comme cette qualité de combustible coûte au consommateur 3 à 3 francs 50 de plus par quintal que le mazout, plus riche en soufre, l'autorité politique introduit une distorsion de concurrence pour le quart restant du marché. Décision du Conseil national à la prochaine session d'été. ■

## Les comptes 1994

| Dépenses                          |                |
|-----------------------------------|----------------|
| Imprimerie                        | 51 726         |
| Expédition                        | 9 305          |
| Promotion                         | 5 844          |
| Frais généraux                    | 3 517          |
| Salaires                          | 77 325         |
| Charges sociales                  | 12 136         |
| Locaux                            | 6 307          |
| Téléphone, fax, vidéotex, timbres | 7 101          |
| Autres frais                      | 10 029         |
| Impôts                            | 274            |
| Amortissements                    | 6 000          |
| <b>Total dépenses</b>             | <b>189 561</b> |

| Recettes              |                |
|-----------------------|----------------|
| Abonnements           | 185 225        |
| Dons                  | 3 826          |
| Ventes au numéro      | 244            |
| Produits financiers   | 5 491          |
| <b>Total recettes</b> | <b>194 787</b> |

|                 |              |
|-----------------|--------------|
| <b>Bénéfice</b> | <b>5 225</b> |
|-----------------|--------------|

(réd.) L'assemblée générale des actionnaires de la SA des Editions Domaine public s'est tenue jeudi 18 mai à Ouchy, Lausanne.

Malgré le temps exécrable, quelques dizaines de fidèles actionnaires et amis avaient tenu à faire le déplacement pour rencontrer la rédaction.

Les comptes d'exploitation ordinaire 1994 dont les rubriques sont reproduites ici reflètent un redressement considérable. Alors que les comptes 1993 bouclaient avec un déficit de 30 530 francs, les comptes 1994 dégagent un bénéfice de 5 225 francs.

Ainsi la perte reportée a pu être supprimée, la réserve légale alimentée, et une réserve générale constituée. Au bilan, les fonds propres s'élèvent à plus de 105 000 francs (capital: 95 000 francs plus réserve). Les comptes sont à disposition des lecteurs qui voudraient les consulter, à la rédaction.

Les abonnements sont en hausse depuis 1993. Quant aux comptes d'exploitation extraordinaire, ils dégagent un excellent résultat, dû à l'édition de la brochure *Quand l'esprit d'entreprise vient à l'Etat*. ■

## MÉDIAS

Les habitants du quartier de Wipkingen, à l'ouest de la ville de Zurich, ont pu écouter les émissions de *Radio Bon Berger*, un émetteur fonctionnant le temps de la fête de la paroisse catholique Guthirt, un week-end. Pour éviter de toucher trop d'auditeurs, la puissance a été limitée à deux watts. Bien entendu, il a fallu une concession (qui a coûté 250 francs).

### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley (jd)  
Rédactrice:  
Valérie Bory (vb)  
Ont également collaboré à ce numéro:  
André Gavillet (ag)  
Jean-Pierre Ghelfi  
Yvette Jaggi (yj)  
Christian Ogay (cog)  
Charles-F. Pochon (cfp)  
Forum: Jean-Pierre Fragnière  
Composition et maquette:  
Valérie Bory,  
Françoise Gavillet  
Administrateur-délégué:  
Luc Thévenoz  
Impression:  
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens  
Abonnement annuel:  
80 francs  
Administration, rédaction:  
Saint-Pierre 1  
case postale 2612  
1002 Lausanne  
Téléphone:  
021/312 69 10  
Télécopie: 021/312 80 40  
CCP: 10-15527-9